

Tableau I.

Résumé général de l'importation et de l'exportation pendant l'année 1887.

Износъ — Exportation				Poids, mesure et nombre	M a r c h a n d i s e s	N-os des articles d'après le tableau statistique des marchandises
Съ МИТО Marchandises soumises aux droits		Безъ МИТО Marchandises exemptes de droits				
Количество Quantité	Стойность въ лѣнове Valeur en francs	Количество Quantité	Стойность въ лѣнове Valeur en francs			
702.494	700.342	182	208	klgr.	Peaux de mouton, d'agneau brutes non tondues	426
14.480	22.786	4	13	„	Peaux de lièvre et peaux de lapin brutes	427
715	3.436	90	1.100	„	Peaux de renard brutes	428
30	751	—	—	„	Peaux de chien de mer brutes, fraîches, sèches	429
7.197	20.184	8	15	„	Peaux brutes pour doublure, pour fourrure et en général articles pour la pelleterie	430
57.742	65.724	139	1.166	„	Peaux de mouton et d'agneaux brutes et tondues (d'Astrakan) pour fourrure et calpaks	430-a
<i>B. Cuirs.</i>						
10.089	11.521	20.823	32.728	„	Peaux mi-fabriquées de tanneurs, ainsi que tannées péja, mais pas encore teintées ou peaux de mouton et de chèvre non préparées	431
1.809	3.017	91.284	162.569	„	Cuirs de toute sorte (à l'exception de ceux dénommés aux N-os 433, 434 et 435) non teints; cuir de Russie teint, tiges de boîtes	432
—	—	484	1.704	„	Semelles indigènes	433
477	1.895	1.112	4.540	„	Semelles étrangères	434
38	120	12.587	25.615	„	Peaux à gants de Bruxelles et de Danemark, cordonan, maroquin, cuirs teints à l'exception de cuirs de Russie, cuirs vernis	435
<i>C. Articles de corroyeurs, de ceinturiers et de coffretiers.</i>						
444	1.326	120	650	„	Articles bruts de cordonniers de selliers, ainsi que d'autres de cuir non teints ou seulement noircis ou de cuirs bruts; que ces articles soient mêlés avec d'autres matériaux	436
—	—	—	—	„	Articles bruts de cordonniers, comme outres, sacs etc.; de toile d'emallage, toile cirée et non pressée et mélangée avec d'autres matériaux	437
138	1.051	860	1.844	„	Articles de cuir fin, de cordouan, de maroquin, des cuirs de Bruxelles et Danemark, de cuir blanc ou coloré en jaune, de cuirs teints, cuirs vernis et parchemin, articles de toile fine cirée, de mousseline ciré, de taffetas ciré, tous ces articles soient unis avec d'autres matériaux	438
248	1.035	1.708	9.917	„	Chaussures pour hommes	438-a
17	198	8	50	„	Chaussures pour femmes	438-b
0.600	20	—	—	„	Gants de cuir et pièces de cuir taillés pour gants	439
<i>D. Fourrures.</i>						
145	940	20	50	„	Article de fourrure	440
—	—	90	540	„	Pelisses recouvertes d'étoffe	440-a
—	—	20	110	„	Pelisses et mi-pelisses non recouvertes d'étoffe	440-b
—	—	—	—	„	Articles de calpaks	441
—	—	—	—	„	Calpaks confectionnés	441-a
XII. Matières brutes et produits de l'industrie textile et de feutre.						
<i>A. Cheveux plumes et autres matières de matelasserie.</i>						
—	—	—	—	klgr.	Cheveux d'homme bruts ou travaillés, indiqués au No. 443	442
833	1.135	—	—	„	Crins de cheval bruts, préparés (séramé), cuits colorés (teints) tordus et filés	443
289	318	—	—	„	Autres cheveux et poils (à l'exception de la laine aux No. 452, 460, de crins et cheveux d'homme, soies de porc non lavé), cardés, feutrés, colorés (teints) et non tordus	444
10.500	42.196	—	—	„	Soies de cochon	445